

Un Pacte collectif pour refonder la filière de prise en charge des soins psychiatriques et de la pédopsychiatrie en Haute-Garonne

L'ARS Occitanie a engagé en février dernier travail collectif avec les acteurs de la psychiatrie en Haute-Garonne pour agir sur l'ensemble de la filière de prise en charge. Plus de 20 M€ de mesures nouvelles sont dès à présent actés dans ce pacte qui rassemble tous les acteurs dans une gouvernance commune et une responsabilité partagée.

L'Agence régionale de santé Occitanie s'engage depuis plusieurs années à soutenir le renforcement des actions en faveur de la santé mentale et des prises en charge en psychiatrie sur la Haute-Garonne dans le cadre du Projet régional de santé et de la feuille de route santé mentale. Malgré ce soutien actif, la psychiatrie en Haute-Garonne connaît depuis plusieurs années des tensions croissantes, en lien avec une évolution démographique majeure et continue sur l'aire toulousaine (+33% en 20 ans).

Suite à plusieurs événements graves en début d'année 2024, des mesures d'urgences ont été prises et un Comité de suivi réunissant l'ensemble des acteurs a été mis en place. L'ensemble des parties prenantes a acté la nécessité de conduire une réflexion collective et coopérative permettant de répondre durablement aux défis des besoins de la population. Ces réflexions s'inscrivent également dans les recommandations des deux rapports de l'IGAS sur la psychiatrie en Haute Garonne.



Les acteurs de terrain rassemblés autour de ce Pacte souhaitent engager aux côtés de l'ARS une refondation en profondeur de l'organisation de la filière psychiatrique, pour des prises en charges davantage tournées vers la prévention et l'aller vers, plus intégrées et plus inclusives. Un effort conséquent est également acté pour soutenir l'humanisation et la modernisation des établissements qui s'engagent pour améliorer la qualité de l'accueil, en particulier celui des personnes en soins sans consentement.

La mobilisation des acteurs au sein du Comité de suivi a conduit à identifier trois axes de travail permettant une amélioration durable de l'offre autour d'une **meilleure structuration de la filière urgence**, de l'**amélioration des parcours et des prises en charge**, en particulier sur la pédopsychiatrie et les soins sans consentement, et autour de l'**attractivité de la filière**, nécessaire et indispensable au soutien et à la mise en œuvre des actions identifiées.

.../...

L'ARS tient à saluer et à remercier l'ensemble des soignants et des équipes qui chaque jour accueillent, orientent, soignent et accompagnent les patients : ce Pacte se veut constructif et engageant pour soutenir leur action au quotidien.

L'ARS souligne l'engagement de la Communauté psychiatrique de territoire, élargie à l'ensemble des établissements privés autorisés en psychiatrie et à l'Association porteuse du Projet territorial de santé mentale (PTSM) : leurs propositions de réorganisation et de développement de l'offre constituent le fondement du Pacte et doivent continuer à nourrir la réflexion pour transformer durablement l'offre.

L'ARS salue également l'engagement de l'UNAFAM, représentant les usagers, qui s'est investie pour construire les actions portées par le Pacte. De la même manière, l'ARS salue l'engagement des représentants des personnels et des élus qui ont accompagné l'élaboration de ces mesures.

Ce Pacte, c'est aussi une nouvelle façon de co-construire la santé et l'ARS poursuivra cette intégration de la parole de l'ensemble des acteurs du système de santé pour faire avancer la représentation de la psychiatrie et les actions porteuses de sens pour les patients.

Concrètement les trois axes du Pacte rassemblent plus d'une cinquantaine de mesures déjà identifiées et pour lesquelles un réajustement des dotations à hauteur de 20M€ a déjà été acté dont 9 M€ sont dès à présent engagés.

Ce Pacte de refondation de l'organisation des soins psychiatriques en Haute-Garonne (2024-2028), désormais signé, a vocation à s'enrichir par de nouvelles actions qui sont à ce stade encore en réflexion.

L'ARS réaffirme aux côtés des acteurs l'absolue nécessité de renforcer l'offre en proximité, au plus près des populations, et de garantir une prise en charge adaptée et rapide en particulier pour les jeunes.

Dans cet objectif, ce Pacte se veut un socle solide qui fédère les acteurs qui permette un réel changement pour la psychiatrie en s'inscrivant pleinement dans les enjeux de santé mentale de la Haute-Garonne.